

SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE DU VERDON (SMZV)

ISDND « Pied de la chèvre »
GINASSERVIS (83)

Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter – SITE 2

Dossier n°1 : Pièces administratives

Rapport

Réf : CDMCSE150382 / RDMCSE00913-03

SAHI / GRE / GRE








17/04/2017



SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE DU VERDON (SMZV)

GINASSERVIS (83)

Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter – SITE 2
Dossier n°1 – Pièces administratives

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction		Vérification		Validation	
			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Rapport	15/09/15	01	S.HAMADANI		G.REGNARD		G.REGNARD	
Rapport	17/12/15	02	S.HAMADANI		G.REGNARD		G.REGNARD	
Rapport	17/04/2017	03					G.REGNARD	

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CDMCSE150382 / RDMCSE00913-03
Numéro d'affaire :	A07399
Domaine technique :	SD04
Mots clé du thésaurus	DDAE DECHETS ISDND

Agence Sud-Est – site d'Avignon
Agroparc - 940, route de l'aérodrome - BP 51 260 – 84911 Avignon Cedex 9
Tél : 04.90.88.31.92 • Fax : 04.90.88.31.63
agence.de.avignon@burgeap.fr

SOMMAIRE

Avant-propos	7
PIÈCE I : Lettre de demande.....	8
PIÈCE II : Présentation du SYNDICAT MIXTE SMZV et du projet sur le site de Ginasservis (83560)	12
1. Présentation du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon	13
1.1 Présentation générale.....	13
1.2 Structure de la société.....	14
1.2.1 Management QSE.....	16
2. Fiche administrative du demandeur	19
3. Présentation générale du projet.....	20
3.1 Contexte général	20
3.2 Descriptif du projet.....	20
3.3 Intérêt du site.....	21
3.3.1 Contexte technico-économique	21
3.3.2 Prise en compte des enjeux environnementaux	22
3.3.3 Contexte réglementaire et plan départemental des déchets ménagers et assimilés	22
PIÈCE III : Avis du Maire sur la remise en état du site.....	23
PIÈCE IV : Capacités techniques et financières du SMZV	27
1. Capacités techniques et financières	28
1.1 Capacités techniques	28
1.1.1 Equipements mobiles	28
1.1.2 Equipements fixes	29
1.2 Capacités financières	29
PIÈCE V : Plans réglementaires	30
PIÈCE VI : Maitrise foncière des parcelles du projet	35
1. Situation géographique et cadastrale	36
1.1 Localisation et plans du site	36
1.2 Situation cadastrale et maîtrise foncière	39
1.3 Description des environs immédiats du site.....	41
PIÈCE VII : Maitrise foncière dans la bande des 200 m.....	42
PIÈCE VIII : Nature et volumes des activités, classement ICPE des installations et conformité réglementaire.....	86
1. Description de la situation actuelle.....	87
1.1 Historique du site.....	87
1.1.1 Contexte général	87
1.1.2 Contexte réglementaire.....	87
1.2 Activité et organisation actuelle.....	87
1.2.1 Caractéristiques de l'autorisation actuelle.....	88
1.2.2 Rubriques ICPE du site actuel	88



Modifications induites par le projet	90
2.1 Fonctionnement des installations	90
2.1.1 Organisation générale.....	90
2.1.2 Horaires, personnels et engins.....	90
2.2 Description des installations projetées	92
2.2.1 Aménagement du nouveau casier de stockage	92
2.3 Infrastructures connexes	93
2.3.1 Zone d'accueil	93
2.3.2 Bâtiments techniques.....	94
2.3.3 Clôture et portail	95
2.3.4 Zone de distribution du gazole.....	96
2.3.5 Gestion des effluents	96
3. Classement au titre de la nomenclature ICPE	100
PIÈCE IX : Contexte réglementaire	102
1. Procédures d'autorisation d'exploiter	103
2. Situation du projet au regard des autres procédures	104
PIÈCE X : Origine des déchets et classification selon la nomenclature des déchets (Art. R.541-8 du code de l'environnement)	105
1. Origine et identification des déchets actuellement stockés sur le site	106
1.1 Origine géographique des déchets	106
1.2 Nature et gestion des déchets	108
1.2.1 Déchets admis	108
1.2.2 Déchets refusés.....	108
1.3 Volume des déchets enfouis	109
1.4 Procédures liés à la réception des déchets	109
1.4.1 Procédure d'information préalable	110
1.4.2 Procédure d'acceptation préalable.....	111
1.4.3 Contrôle d'admission.....	111
1.4.4 Traçabilité.....	112
PIÈCE XI : Compatibilité du projet avec les plans départementaux, le plan régional et le plan national d'élimination des déchets	113
1. Compatibilité avec les plans départementaux d'élimination des déchets	114
1.1 Plan de Gestion des Déchets Non Dangereux (PGDND) du Var	114
1.1.1 Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés	114
1.1.2 Le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux du Var (PPGDND).....	117
1.2 Plan de Gestion des déchets du BTP du Var	122
1.3 Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Spéciaux (PREDIS) Provence-Alpes-Côte d'Azur	122
1.4 Plan National d'élimination des déchets	123
PIÈCE XII : Garanties financières	126
1. Introduction	127
1.1 Objet de l'étude	127
1.2 Références légales	127



BURGEAP	Périodes de garanties	128
3.	Calcul des garanties financières liées à l'activité ISDND	128
3.1	Calendrier prévisionnel	128
3.2	Calcul des garanties avec la méthode forfaitaire globalisée	129
3.3	Calcul des garanties avec la méthode forfaitaire détaillée	130
3.3.1	Réaménagement du site	130
3.3.2	Surveillance post-exploitation pour une période de 30 ans.....	131
3.3.3	Intervention en cas d'accident	134
3.3.4	Synthèse des montants des garanties financières par la méthode forfaitaire détaillée	135
3.4	Conclusion.....	137
4.	Rubrique2510-3 : affouillement de sols.....	138
PIÈCE XIII :	Liste des intervenants	139

ANNEXES

Annexe 1. Relevé de matrice cadastrale	142
Annexe 2. Exemple de conventions passées	143
Annexe 3. Bande des 200 m	144

FIGURES

Figure 1 : Territoire du SMZV (Source : SMZV)	13
Figure 2 : Organigramme du SMZV	15
Figure 3 : Politique environnementale du SMZV	18
Figure 4 : Compacteur	28
Figure 5 : Chargeuse sur chenille	28
Figure 6 : Pelle avec grappin	28
Figure 7 : Véhicule pompier	28
Figure 8 : Localisation du site (Source : Infoterre)	36
Figure 9 : Localisation du site sur la commune de Ginasservis (Source : Infoterre).....	36
Figure 10 : Localisation des communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km (Source : Géoportail).....	37
Figure 11 : Localisation des communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km (Source : Géoportail).....	38
Figure 12 : Extrait du plan cadastral (Source : cadastre.gouv.fr)	40
Figure 13 : Etat actuel de l'installation.....	89
Figure 14 : Plan des terrassements	91
Figure 15 : Pont bascule et portique de détection (Source : Photo BURGEAP).....	93
Figure 16 : Piste d'accès aux casiers (Source : Photo BURGEAP).....	94
Figure 17 : Aire de lavage des véhicules (Source : Photo BURGEAP)	94
Figure 18 : Garage-atelier (Source : Rapport d'activité 2014).....	94
Figure 19 : Bureaux et vestiaire (Source : RA 2014).....	94
Figure 20 : Hangars de stationnement et salle pour le personnel (Source : RA 2014)	95
Figure 21 : Cuve à carburant et volucompteur (Source : RA 2014).....	96
Figure 22 : Bassin de stockage des lixiviats	97
Figure 23 : Bassin de rétention des eaux pluviales	97
Figure 24 : Réserve d'eau de 200 m ³ pour la défense incendie.....	98
Figure 25 : Unité de traitement par osmose inverse des lixiviats	98

Figure 26 : Plan de localisation des équipements (Source : SMZV)	99
Figure 27 : Localisation du SMZV et d SMHV (Source : rapport annuel 2014).....	106
Figure 28 : Répartition des tonnages enfouis sur l'ISDND entre 2008 et 2011.....	107
Figure 29 : Objectifs de valorisation retenus par le PDEDMA de 2004, à l'horizon 2005 et à l'horizon 2010, en moyenne départementale.....	114
Figure 30 : Répartition départementale des installations de stockage des déchets ménagers ultimes (Source : PDEDMA 2004)	116
Figure 31 : Objectifs ambitieux du PPGDND du Var (Source : Projet de PPGDND - 2014).....	118
Figure 32 : Adéquation des capacités de gisements des résiduels avec prise en compte des DDAE des ISDND et mise en œuvre du plan (Source : PPGDND 2014)	120

TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du personnel du SMZV (Source : SMZV)	14
Tableau 2 : Descriptif synthétique du projet	20
Tableau 3 : Parcelles cadastrales concernées par le projet – Commune de Ginasservis.....	39
Tableau 4 : Propriétés foncières du SMZV (Source : rapport annuel 2014).....	39
Tableau 5 : Descriptif des terrains dans les rayons de 35 m et de 200 m autour du site	41
Tableau 6 : Situation administrative du site (Source : base des installations classées).....	88
Tableau 7 : Classement ICPE de l'ISDND de Ginasservis.....	100
Tableau 8 : Origine géographique des déchets (Source : Rapport annuel 2014).....	106
Tableau 9 : Types de déchets enfouis (Source : SMZV)	107
Tableau 10 : Tonnages reçus en 2016 sur l'ISDND de Ginasservis (Source : RA 2016)	109
Tableau 11 : Caractéristiques des ISDND du Var (Source : Projet PGDND - 2016).....	119
Tableau 12 : Scénarios retenus dans le cadre du projet de plan (Source : PPGDND 2016).....	120
Tableau 13 : Eléments de comptabilité du projet avec le plan national de prévention des déchets (actions 2014-2020)	124
Tableau 14 : phasage d'exploitation	129
Tableau 15 : Opérations de réaménagement	130
Tableau 16 : Coûts estimatifs de réaménagement.....	131
Tableau 17 : Calcul des coûts de suivi	133
Tableau 18 : Coûts unitaires en cas d'accident.....	134
Tableau 19 : Calcul des coûts d'accident	134
Tableau 20 : Synthèse des coûts pour la méthode forfaitaire détaillée.....	136
Tableau 21 : Synthèse des garanties financières calculées pour l'ISDND.....	137

Avant-propos

Le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon (SMZV) exploitait jusqu'en 2016, une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) sur la commune de Ginasservis (83) au lieu-dit « Pied de la Chèvre ».

L'exploitation de l'ISDND a été suspendue le temps que ce projet soit instruit.

L'ISDND présente actuellement 3 casiers (casiers n°1 à 3 du site 1) qui ne sont actuellement plus exploités.

A ce jour, seul le casier 1 bénéficie d'une couverture définitive.

La présente demande du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon (SMZV) permettra de reprendre l'exploitation de l'ISDND, par la création du nouveau bloc de stockage nommé « Site 2 » constitué d'1 seul casier (casier 4) décomposé en 5 alvéoles (alvéoles n°1 à 5) dans l'emprise actuelle de l'ISDND de Ginasservis.

La présente partie 1 correspond aux éléments demandés aux articles R.512-3 à R.512-5 et aux 7° et 8° de l'article R.512-6 du code de l'environnement.

PIÈCE I : LETTRE DE DEMANDE

A Ginasservis, le 15 septembre 2015

Objet : Demande d'Autorisation d'Exploiter d'une Installation Classée sur la commune de Ginasservis – création du « SITE 2 » sur l'ISDND

Monsieur Le Préfet,

Je soussigné, Patrick SALMERI, de nationalité française, agissant en tant que Président du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon (SMZV), dont l'identité est la suivante :

Raison sociale : Syndicat Mixte de la Zone du Verdon
Forme juridique Autre Syndicat Mixte
Siège social : Hôtel de Ville – B.P.3
83560 Saint-Julien le Montagnier
Code APE : 3821 Z (Traitement et élimination des déchets non dangereux)
N° SIRET : 248 300 089 00013

sollicite par la présente l'autorisation d'aménager et d'exploiter une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux « Site 2 » sur le territoire de la commune de Ginasservis, au lieu-dit le « Pied de la Chèvre » ainsi que l'institution d'une servitude d'utilité publique.

Le site concerné par la présente se situe au sein de l'ISDND actuelle et située également sur le territoire de la commune de Ginasservis, au lieu-dit « Pied de la Chèvre ».

La demande d'autorisation porte sur une superficie d'un nouveau casier de stockage de l'ordre de 3,8 hectares.

Le projet comprend également des travaux sur les bassins et les pistes d'accès.

Les parcelles du site ICPE actuel, concernées par le projet sont les suivantes.

Section	N° de parcelle	Superficie de la parcelle	Superficie d'emprise du projet (m ²)	Propriétaire
AD	54	35 180,00	12 280	SMZV
AM	97	94 960,00	39 370	SMZV
AM	150	27 043,00	2 670	SMZV
AM	151	4 290,00	0	SMZV
AM	152	4 868,00	0	SMZV
TOTAL			54 320 m ²	

Les activités nécessaires à l'exploitation relèvent des rubriques suivantes de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

N° rubrique ICPE	Intitulé de la rubrique	Volume des activités	Classement ¹
2510-3	Exploitation de carrières - Affouillements du sol	Superficie d'affouillement > 1 000 m² et quantité de matériaux à extraire > 2 000 T	A-3
2515-1	1. Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, autres que celles visées par d'autres rubriques et par la sous-rubrique 2515-2. La puissance installée des installations, étant : a) Supérieure à 550 kW (A-2) b) Supérieure à 200 kW, mais inférieure ou égale à 550 kW (E) c) Supérieure à 40 kW, mais inférieure ou égale à 200 kW (D)	Unité de concassage criblage d'une puissance > 550 kW	A-2
2517-2	Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques. La superficie de l'aire de transit étant : a) Supérieure à 30 000 m ² (A-3) b) Supérieure à 10 000 m ² , mais inférieure ou égale à 30 000 m ² (E) c) Supérieure à 5 000 m ² , mais inférieure ou égale à 10 000 m ² (D)	Capacité de stockage maximale > 30 000 m²	A-3
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux			
2760-2	Installation de Stockage de déchets non dangereux à l'exclusion des Installations visées aux rubriques 2720 et celles relevant des dispositions de l'article L541-30.1 du code de l'environnement 1. Installation de stockage de déchets dangereux (A – 2) 2. Installation de stockage de déchets non dangereux (A – 1) 3. Installations de stockage de déchets inertes (E) 4. Installations de stockage temporaire de déchets de mercure métallique (A-2)	ISDND de 27 000t/an (~74 T/j) pour une durée de vie de 19 ans	A-1
3540	Installation de stockage de déchets autre que celles mentionnées à la rubrique 2720 et celles relevant des dispositions de l'article L. 541-30-1 du code de l'environnement, recevant plus de 10 tonnes de déchets par jour ou d'une capacité totale supérieure à 25 000 tonnes	La capacité totale de stockage de déchets non dangereux est supérieure à 25 000 tonnes.	A-3

¹ A : Autorisation, E : Enregistrement, D : Déclaration, S : Servitude d'utilité publique, C : soumis au contrôle périodique prévu par l'article L.512-11 du code de l'environnement, NC : Non Classé